



**VILLE DE BATHURST**  
**SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE**  
**PROCÈS-VERBAL**

**le 2 février 2026**  
**18 h 30**  
**Salle du conseil - Hôtel de Ville**

Présences

K. Chamberlain, mairesse  
D. Knowles, maire adjoint  
P. Anderson, conseillère  
D. Branch, conseiller  
S. Brunet, conseiller  
R. Hondas, conseiller  
J.-F. LeBlanc, conseiller  
S. Legacy, conseiller  
M. Skerry, conseiller  
M. Willett, conseiller

Fonctionnaires

T. Pettigrew, directeur général  
A. Parker, greffière municipale  
J.-S. Chiasson, agent de communications  
M. A. LaPlante, directeur senior des services législatifs  
J.-P. Oudin, directeur exécutif des services d'incendie  
C. Roy, administratrice exécutive  
R. Wilbur, directeur senior des services communautaires  
M. Bouffard, directeur municipal d'urbanisme  
Luc Dugas, Chef adjoint des opérations d'incendie

1. **MOMENT DE RÉFLEXION / RECONNAISSANCE TERRITORIALE**
2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposé par** S. Legacy, conseiller

**Appuyé par** M. Skerry, conseiller

**QUE** l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, avec le retrait du point 10.2.1, Commission de la bibliothèque publique de Bathurst.

**MOTION ADOPTÉE**

### 3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

#### 4.1 Séance ordinaire publique tenue le 19 janvier 2026

**Proposé par** D. Branch, conseiller

**Appuyé par** J.-F. LeBlanc, conseiller

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire publique daté du 19 janvier 2026 soit approuvé comme distribué.

**MOTION ADOPTÉE**

### 5. RÉOLUTIONS EN BLOC

Aucun point sous cette catégorie.

### 6. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION

#### 6.1 Revue de l'année 2025 - Service d'incendie de Bathurst par Jean-Philippe Oudin

La présentation donne offre un aperçu des activités, des statistiques et des priorités des Services d'incendie de Bathurst et du Service d'incendie régional de Sainte-Anne. Elle met en lumière le suivi continu de l'amalgamation des services d'incendie ainsi que les principales améliorations opérationnelles découlant du rapport TSI d'avril 2024.

En 2025, les deux services ont répondu à un total combiné de 701 appels d'urgence, dont 579 appels traités par le Service d'incendie de Bathurst et 122 appels par le Service d'incendie régional de Sainte-Anne. Les faits saillants opérationnels comprennent des formations conjointes, la mise en place de modèles de réponse normalisés pour les jours de semaine, les nuits et les fins de semaine, la clarification des responsabilités du directeur principal, ainsi que des discussions continues concernant le bénévolat et le statut de personnel payé sur appel.

La présentation présente également les priorités pour 2026, qui comprennent la continuité des recommandations du rapport TSI, la création d'un poste d'agent de prévention des incendies, l'uniformisation des standards, le renouvellement des équipements, l'évaluation des risques dans la communauté, l'élaboration d'une politique de niveau de service, la révision des arrêtés municipaux sur les services d'incendie et l'adoption d'un nouveau nom unifié pour les services d'incendie.

Le nouveau chef adjoint est officiellement présenté aux membres du conseil.

#### 6.2 Proposition de rezonage de 1005, rue Sainte-Anne par Marc Bouffard

Les membres du conseil adopteront une résolution en vertu de la *Loi sur l'urbanisme* afin d'amorcer le processus de rezonage de la propriété située au 1005, rue St-Anne, pour permettre l'aménagement d'un complexe résidentiel multifamilial comprenant 47 unités de logement. Le projet proposé fera l'objet d'une présentation publique détaillée lors de la prochaine réunion publique, le 17 février 2026. Les personnes intéressées auront alors l'occasion d'en apprendre davantage sur le projet grâce à une présentation complète.

### 7. FINANCES

Aucun point sous cette catégorie.

## 8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Aucun point sous cette catégorie.

## 9. RÉOLUTIONS PROVISOIRES

### 9.1 Demande de rezonage - 1005, rue Sainte-Anne

**Proposé par** M. Willett, conseiller

**Appuyé par** J.-F. LeBlanc, conseiller

**ATTENDU QUE** la Ville de Bathurst propose de modifier l'arrêté 2006-01 intitulé « Arrêté portant adoption du Plan municipal de la City of Bathurst » en vue de permettre l'affectation et l'usage des terrains suivants comme suit :

Changer l'affectation du sol du terrain portant le numéro civique 1005, rue Sainte-Anne et portant le NID 20759379. Aux fins du plan municipal, l'utilisation du sol est changée de « Commercial » à « Aménagement Intégré ».

Le but de ce rezonage vise à permettre l'aménagement d'un complexe résidentiel comprenant plusieurs habitations à logement multiples en rangée.

#### IL EST DONC RÉSOLU QUE

1. le conseil demande par écrit au comité consultatif en matière d'urbanisme de lui donner son avis écrit sur les modifications proposées,
2. La présentation publique de la modification proposée au Plan municipal ait lieu le 17 février 2026 à 18 h 30 dans la salle du conseil,
3. La greffière, agissant au nom du conseil, voit à ce que l'avis public prescrit dans l'article 25 de la *Loi sur l'urbanisme* soit affiché sur le site Web de la municipalité pour annoncer l'intention du conseil municipal, le jour et le lieu de la présentation publique, et
4. les oppositions au projet d'arrêté peuvent être présentées au conseil municipal dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les soumettant à la greffière à l'Hôtel de Ville.

**MOTION ADOPTÉE**

## 10. POINTS D'INFORMATION

### 10.1 Rapports de l'administration

Rien à signaler.

### 10.2 Rapports de comités

#### 10.2.1 Commission de la Bibliothèque publique de Bathurst par conseiller Hondas

Retiré.

#### 10.2.2 Mise à jour de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB) par le conseiller LeBlanc

Les membres du conseil reçoivent un aperçu du rôle et du mandat de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB). Il est noté que l'UMNB est un organisme bilingue, dirigé par ses membres, qui représente 60 des 77 gouvernements locaux de la province et plus de 80 % de la population du Nouveau-Brunswick. L'UMNB assure la représentation et la défense des intérêts des municipalités auprès des gouvernements provincial et fédéral sur un large éventail de dossiers, notamment la réforme fiscale, les soins de santé, les tarifs d'électricité, les enjeux environnementaux et d'aménagement du territoire, les services policiers et d'urgence, l'itinérance, les infrastructures, les changements climatiques ainsi que la gouvernance et la capacité municipales. L'objectif global du travail de l'UMNB est de renforcer la capacité des gouvernements locaux à servir efficacement leurs collectivités et à bâtir des municipalités fortes et durables.

### 10.3 Rapport de la mairesse

Le service de transport en commun FlexGo dépasse les attentes, affichant une forte utilisation et des économies de coûts grâce au partenariat avec FlexGo d'Edmundston, notamment par le partage des systèmes existants et l'ajout d'un autobus afin d'améliorer le service.

La mairesse et le maire adjoint se sont rendus à Montréal à bord du dernier vol d'Air Canada le 29 janvier 2026 afin de rencontrer les représentants de Propair, en compagnie du ministre Legacy, du député Serge Cormier, de la directrice en chef de la CSRC, et de membres du conseil d'administration. La délégation est revenue à Bathurst à bord du vol inaugural de Propair le 30 janvier 2026, suivie d'une activité de réseautage.

Les membres du conseil ont également été informés de la tenue de la soirée EL2ES, un événement de levée de fonds organisé par Mind at Peace afin de soutenir les femmes ayant vécu de la violence ou de l'abus psychologique. Des informations sont aussi partagées concernant l'excellente performance de l'équipe de hockey Chaleur Lighting, et les citoyens sont encouragés à assister au prochain match.

Enfin, la mairesse indique qu'une lettre sera envoyée à NB Power concernant les récentes hausses de tarifs.

## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Proposé par** R. Hondas, conseiller

**Appuyé par** M. Skerry, conseiller

**QUE** la séance ordinaire publique soit levée à 19 h 20.

**MOTION ADOPTÉE**

---

Kim Chamberlain / MAIRESSE

---

Amy-Lynn Parker / GREFFIÈRE MUNICIPALE

